



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de Verchères tenue à la salle du Conseil, le **lundi 18 décembre 2023** à compter de **20 h.**

À laquelle sont présents :

Monsieur Alexandre Bélisle, Maire
Madame Annie Dubeau, Conseillère
Monsieur Dominic Lampron, Conseiller
Monsieur Gilles Lamoureux, Conseiller
Madame Katherine R. L'Heureux, Conseillère
Monsieur Philippe Tremblay, Conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Alexandre Bélisle.

Sont également présents :

Madame Carole Dulude, Directrice générale
Me Jean-Marc Simard, Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier
Monsieur Maxime Salois, Directeur du service des finances et greffier-trésorier adjoint

Est absente :

Madame Nathalie Fillion, Conseillère

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SESSION ET CONSTAT DU QUORUM**
2. **AVIS DE CONVOCATION**
3. **BUDGET 2024 - ADOPTION**
4. **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026 - ADOPTION**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. **OUVERTURE DE LA SESSION ET CONSTAT DU QUORUM**

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

2. **AVIS DE CONVOCATION**

Le greffier-trésorier fait lecture de l'avis de convocation et du certificat de publication de la présente session. Tous les membres du Conseil ont reçu leur avis de convocation.

3. **BUDGET 2024 - ADOPTION**

Conformément à l'article 956 du Code municipal les délibérations et la période de questions lors de cette session, portent exclusivement sur le budget.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Philippe Tremblay

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

QUE les prévisions budgétaires 2024 totalisant 12 692 244 \$ en revenus et charges sont adoptées. Le total avec les amortissements est de 14 461 504 \$.

Lesquelles se détaillent comme suit:

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2024

CHARGES/DÉPENSES

Administration générale	1 654 984 \$
Sécurité publique	2 318 063 \$
Transport	1 838 415 \$
Hygiène du milieu	3 184 569 \$
Santé et bien-être	87 130 \$
Urbanisme, aménagement et développement	431 250 \$
Loisirs et culture	2 276 101 \$
Frais de financement	314 765 \$
TOTAL	12 105 277 \$

AFFECTATIONS (IMMOBILISATIONS)

Immobilisations	1 684 625 \$
Remboursement capital-financement	498 297 \$
Remboursement fonds de roulement	113 405 \$
Contribution à d'autres fonds	59 900 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	2 356 227 \$
Moins amortissement	(1 769 260 \$)
TOTAL SANS AMORTISSEMENT	12 692 244 \$

REVENUS

Taxes	9 111 886 \$
Paiements tenant lieu de taxes	95 205 \$
Transferts	764 378 \$
Subventions	922 000 \$
Services rendus	223 285 \$
Imposition de droits	283 001 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$
Intérêts	88 001 \$
Autres revenus	60 888 \$
TOTAL	11 568 644 \$
Affectation appropriation surplus	520 000 \$
Appropriation surplus autres	60 000 \$
À financer	543 600 \$
TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS	12 692 244 \$

ÉVALUATION IMPOSABLE	967 214 400 \$
-----------------------------	-----------------------

TAUX DE TAXES DU 100\$ D'ÉVALUATION	
• Générale	0.62650 \$
• Assainissement des eaux	0.01865 \$
• Usine de filtration/aqueduc	0.01668 \$

TAUX DE SERVICES PAR UNITÉ DE LOGEMENT	
• Taxe d'eau	230.00 \$
• Taxe de la gestion des déchets	276.00 \$
• Taxe d'égout	215.00 \$
• Taxe pour vidange des fosses septiques	68.00 \$

ADOPTÉ

2023-12-252

**4. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026 -
ADOPTION**

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit adopter un programme triennal des immobilisations;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

et résolu unanimement :

QUE le programme triennal d'immobilisation pour les années 2024-2025-2026 totalisant une somme de 2 924 625 \$ soit adopté tel que présenté et joint aux présentes comme si au long récit.

DÉSIGNATION

Immobilisation à même le budget des activités financières avec des contributions des fonds de parcs, fonds de roulement et subventions correspondantes.

Description	2024	2025	2026	Total
Administration/logiciel/informatique		10 000 \$	10 000 \$	20 000 \$
Bâtiments	10 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	40 000 \$
Incendie		50 000 \$	50 000 \$	100 000 \$
Voirie/travaux de pavage	770 000 \$	350 000 \$	350 000 \$	1 470 000 \$
Voirie autres	282 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	302 000 \$
Aqueduc/égout	539 600 \$	100 000 \$	100 000 \$	739 600 \$
Éclairage/signalisation	9 975 \$	10 000 \$	10 000 \$	29 975 \$
Achat véhicules/autres	10 500 \$			10 500 \$
Équipements travaux publics	17 550 \$	5 000 \$	5 000 \$	27 550 \$
Aménagement de parc	14 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	74 000 \$
Autres équipements de parc	16 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	56 000 \$
Autres	15 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	55 000 \$
SOUS-TOTAL	1 684 625 \$	620 000 \$	620 000 \$	2 924 625 \$

Tous les projets seront réalisés seulement si des subventions sont obtenues.

ADOPTÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les délibérations du Conseil et la période de questions au cours de laquelle le budget a été adopté portent exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations (CM, art 956).

2023-12-253

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h30.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

APPUYÉE PAR : Monsieur Philippe Tremblay

et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

18 décembre 2023

**M. Alexandre Bélisle,
Maire**

**Me Jean-Marc Simard,
Directeur des affaires juridiques et
greffier-trésorier**